



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

COMMISSION SUIVI PGE CHARENTE

DU 5 FEVRIER 2014

POINT 1 / BILAN ETIAGE 2013

→ **PRESENTATION HR**

→ *Indicateurs de bilan annuel : hydrologie, gestion des barrages*

POINT 2 / ETAT DES RESSOURCES ETIAGE 2014

→ **PRESENTATION HR**

→ *Situation pluviométrique, stocks des barrages, niveaux des nappes
Dogger à Ruffec et Karst à la Rochefoucauld, indicateurs estuaire*

POINT 3 / PROGRAMME PLURI-ANNUEL 2014-2017 DE L'EPTB POUR LA GESTION DES ETIAGES DU BASSIN CHARENTE ET PROJET D'AVENANT AU PGE

Programme pluriannuel EPTB

→ **PRESENTATION PRESIDENT** (5 min)

Avenant PGE

→ **PRESENTATION PRESIDENT OU CL** (5 min)

POINT 4 / QUESTIONS DIVERSES

Information suite projet diguette (PRESIDENT)

Quelques éléments de présentation du programme étiage de l'EPTB

L'Institution du fleuve Charente assure depuis sa création en 1977, une mission historique de gestion des étiages. Elle pilote depuis 2004 le Plan de gestion des étiages (PGE Charente) et réalise chaque année dans ce cadre un certain nombre d'études et de missions avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

L'EPTB Charente a décidé d'engager un **programme pluriannuel des actions de l'Institution pour la gestion des étiages du bassin Charente pour la période 2014 - 2016** et de l'inscrire dans le cadre de l'avenant au PGE Charente.

Les grandes orientations de ce programme ont été validées par le Conseil d'Administration de l'EPTB le 7 janvier :

- Assurer la gestion opérationnelle de l'étiage ;
- Réaliser une étude sur la récupération des coûts durables du soutien d'étiage par le barrage de Lavaud ;
- Réaliser des actions liées à l'animation et à la coordination de la gestion de l'étiage à l'échelle du bassin versant Charente ;
- Assurer une plus-value technique et un pilotage de l'EPTB sur des sujets innovants et non investis par d'autres partenaires sur le bassin.

A ce programme il faut rajouter les actions de l'Institution liées à la gestion de l'infrastructure du barrage de Lavaud

Les objectifs sont les suivants :

1. Assurer la gestion opérationnelle de l'étiage

Maintenance de l'outil de télégestion des barrages, administration du tableau de bord étiage (hébergement TBRE / SIE), achat de données météo et climatiques, modélisation prédictive des débits d'étiage (modèle CycleauPE), bilan annuel de l'étiage, animation du PGE et des commissions de suivi.

2. Réaliser d'une étude sur la récupération des coûts durables du soutien d'étiage par le barrage de Lavaud

L'Agence de l'eau Adour-Garonne demande que cette étude soit réalisée avant le 31 décembre 2014 (condition de l'Agence pour l'attribution de l'aide à la gestion de l'étiage sur la durée du Xème programme qui représente une recette d'environ 30 000 € / an pour l'Institution).

3. Réaliser des actions liées à l'animation et à la coordination de la gestion de l'étiage à l'échelle du bassin versant Charente

Réunions de gestion de crise, relations avec les organismes uniques...

4. Assurer une plus-value technique et un pilotage de l'EPTB sur des sujets innovants et non investis par d'autres partenaires sur le bassin. A DEFINIR

Pistes de réflexion (qui ne sont que des pistes de réflexion) : Dans la continuité de l'étude expérimentale menée en 2012 par l'EPTB sur l'artificialisation des bassins ruraux et l'impact potentiel sur la ressource en eau, et compte tenu des discussions menées dans le cadre du PGE et du SAGE sur ce sujet, il serait intéressant d'engager une opération relative à

l'aménagement du paysage pour une meilleure rétention de l'eau à la source : zones humides, drainage contrôlé, enherbement, haies... Des études pourraient être menées pour identifier des sites pilotes, créer une dynamique locale avec les acteurs et favoriser un aménagement permettant de ralentir les écoulements, diminuer les risques de transferts de polluants, augmenter les supports de biodiversité... Les bénéfices potentiels étant multiples, ces actions pourraient être menées en lien avec les politiques Espaces Naturels Sensibles des Conseils Généraux et le programme régional Re-sources afin de créer des synergies et des économies d'échelle intéressantes. Transversales, elles viseraient à la gestion des causes structurelles des étiages et plus largement la gestion intégrée de la ressource en eau.

Quelques éléments de présentation du PGE Charente

- Le PGE Charente a été signé en 2004. Il fait suite au protocole de gestion des eaux (historique de concertation sur le bassin de la Charente).
- Un avenant est proposé pour les années 2014-2016
- Cet avenant doit préciser les actions 2014-2016 (a priori pas que celles de l'EPTB) mais reste dans l'«esprit» du PGE actuel. Pas de remise en cause sur le fonds, la stratégie sera redéfinie dans le cadre des SAGE (Charente et Boutonne).
- Appel déjà fait pour inscrire des actions autres que les actions EPTB, pas de réponse à ce jour
- Objectif de validation de l'avenant PGE à la prochaine réunion de la commission de suivi PGE (prévue en juin)